

PAR COURRIEL ET EN MAINS PROPRES

Le 29 avril 2015

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-3897-2014 – Établissement d'un mécanisme de réglementation incitative assurant la réalisation de gains d'efficience par le distributeur et le transporteur d'électricité
DEMANDE D'INTERVENTION TARDIVE DU ROÉÉ**

ND : 1001-090

Chère consœur,

La présente est pour vous informer nous avons l'intention de présenter une demande d'intervention tardive dans le dossier mentionné en rubrique. Nous n'avons pas été en mesure de présenter une demande dans les délais en raison de circonstances particulières.

Notre demande sera acheminée dans les meilleurs délais en début de la semaine du 4 mai, aussitôt que nous aurons déposé l'argumentation du ROÉÉ dans le dossier complexe et important de l'allocation des coûts de GM (R-3867-2013).

Veuillez accepter, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par Franklin S. Gertler, avocat